

Avril 2006 ISSN 0823-7662 Dépôt légal

Mise au point sur la position du Conseil en rapport avec le projet Rabaska

Les événements récents au sujet du projet Rabaska amène le Conseil à préciser davantage sa position.

> Rappel de la position du Conseil :

La résolution du Conseil consiste :

- 1- À intervenir auprès du BAPE pour faire connaître l'opposition de plus de 70 % de la population de Sainte-Pétronille à ce projet comme en fait foi la signature d'une pétition parrainée par l'Association des gens de l'Île d'Orléans contre le port méthanier.
- 2- À faire des représentations auprès du BAPE en insistant sur plusieurs aspects fondamentaux pour le Conseil qui ne sont pas négociables :
 - a) Le projet doit répondre aux critères de sécurité et de protection de l'environnement les plus exigeants (lors de l'implantation du projet, dans le processus de gestion des équipements portuaires et dans le développement à long terme);
 - b) On doit faire la démonstration nette que le projet est essentiel pour assurer l'avenir énergétique du Québec à long terme;
 - c) Le projet doit jouir de l'appui majoritaire des citoyens qui sont concernés, c'est-à-dire des « voisins ».
- 3- À affirmer que si l'une de ces trois conditions essentielles n'est pas respectée, il faut rejeter le projet dans la région de la Capitale-Nationale.
- La position du Conseil est assortie d'un ensemble de considérations qui mettent le BAPE sérieusement en garde et qui met en évidence l'absolue nécessité de s'assurer de l'intégrité du processus d'audience publique et de la neutralité de ses membres :

- Les questionnements sur la sécurité, l'emplacement en zone sensible, les besoins énergétiques à long terme sont légitimes et partagés par les membres du Conseil;
- L'assentiment de la majorité des « voisins » est essentiel;
- Le promoteur a le droit de faire valoir ses arguments devant le BAPE;
- Malheureusement, le premier ministre s'est déjà montré publiquement favorable à l'implantation de projets de ports méthaniers au Québec;
- L'ex-ministre de l'environnement, M. Mulcair, a fait connaître son opposition au projet alors que le nouveau ministre de l'environnement, M. Béchard, s'est prononcé favorablement pour les projets de ports méthaniers, avant de retraiter et de s'en remettre au processus d'évaluation environnemental en cours.
- ➤ Le maire a le mandat de faire connaître la position du Conseil auprès du BAPE. Le maire a demandé à la conseillère Esther Charron de l'accompagner lors des audiences publiques.
- Compte tenu des nouveaux éléments qui ne manqueront pas de surgir au cours des prochains mois, les membres du Conseil ont convenu de suivre le dossier de très près, de faire preuve d'une grande vigilance et d'adopter un esprit critique face à de nouvelles informations qui ne respecteraient pas les conditions énoncées dans notre position;
- Enfin, les membres du Conseil n'hésiteraient pas à dénoncer ce projet dans une nouvelle résolution s'ils le jugeaient nécessaire.

Jacques Grisé, maire

Oui, le terrain de jeux sera ouvert cet été!

Les activités du terrain de jeux de Sainte-Pétronille auront bel et bien lieu cet été et débuteront fin juin.

Les inscriptions auront lieu le :



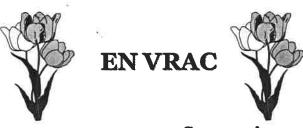
Dimanche 30 avril 2006 De 10 heures à midi au centre communautaire Raoul-Dandurand

Lors de cette journée, vous pourrez rencontrer les moniteurs ainsi que la coordonnatrice.

Vous pourrez également profiter de cette journée pour vous inscrire pour le tennis.

Frais d'inscription pour 7 semaines et 5 sorties

Nombre d'enfants	Coûts	Coûts avec service de garde		
1 enfant	140 \$	220 \$		
2 enfants	250 \$	380\$		
Enfant additionnel	100 \$ par enfant	160 \$ par enfant		



Grosses vidanges

Le ramassage des grosses vidanges (monstres) est de retour pour les citoyens qui ont entrepris leur ménage du printemps. Prenez note



que les pneus de tracteur, bois, débris de construction, broche et tôle ne seront pas ramassés. Les poubelles de 100 litres et plus ne sont pas acceptées. La cueillette se fera le vendredi 12 mai.

Chiens

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux.



Abris temporaires

Il ne reste que quelques jours pour enlever les abris temporaires installés pour l'hiver. La date limite est le 1^{er} mai.

Avis de motion

Lors de la dernière assemblée du conseil, deux avis de motion ont été proposés dans le but d'interdire le stationnement sur la rue Horatio-Walker à l'occasion des feux de Loto-Québec et d'autoriser le maire à nommer des personnes pour agir comme constables spéciaux.

Demande auprès du Ministère de la Justice

Lors de sa dernière assemblée, les membres du conseil ont fait une demande au Ministre de la Justice afin de désigner le maire de notre village, monsieur Jacques Grisé, célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la municipalité.

Sens unique

Veuillez noter que le sens unique de la rue Gagnon vers la rue Laflamme a été installé pour la durée de la saison estivale.

Intersection Horatio-Walker et chemin du Bout-de-l'Île

Nous attirons votre attention au fait que plusieurs personnes, habituées de la municipalité, ne respectent pas l'arrêt obligatoire à l'intersection de la rue Horatio-Walker et du chemin du Bout-de-l'Île. Nous vous rappelons que cette mesure a été prise afin d'assurer une plus grande sécurité aux piétons et surtout aux jeunes enfants du secteur ainsi qu'aux automobilistes.

Nouveau rôle d'évaluation

Nous désirons vous aviser que dans le cadre de la confection du nouveau rôle d'évaluation pour 2007, il se peut que vous receviez la visite d'un représentant de la firme Altus Dorion. Ceux-ci doivent s'assurer de l'exactitude des données en leur possession.

Restauration de la rambarde sur le quai

Comme vous l'avez probablement remarqué, lors d'une visite sur notre quai, la rambarde de protection a mal vieilli et on peut se questionner sur sa sécurité. Faites d'acier galvanisé, avec ancrage dans le béton, elle présente un contraste flagrant avec le nouveau kiosque, construit à l'aide de bois et de cuivre.

Son aspect détonne également avec la qualité des bâtiments environnants. C'est pourquoi les membres du conseil ont décidé de procéder à une rénovation majeure. Les tubes en place seront recouverts d'une gaine d'aluminium carrée et deux fils d'acier assureront un bon niveau de sécurité aux utilisateurs du quai. La main courante sera identique à celle que nous retrouvons sur le kiosque et sera fabriquée en bois. Tous les éléments, sauf les fils, seront peints (gaine d'aluminium) ou vernis avec teinture (main courante). Ces travaux seront exécutés par la firme Zap communication dans les prochains mois.

État des activités financières Exercice terminé le 31 décembre 2005



	2005		2004	
	Budget	Réalisations	Réalisations	
Revenus				
Taxes	642 146	647 699	621 136	
Paiements tenant lieu de taxes	13 545	16 381	15 916	
Autres revenus de sources locales	61 727	65 003	67 017	
Transferts	2 200	18 261	21 893	
	719 618	747 344	725 962	
Revenus spécifiques transférés aux activités				
d'investissement		(10 000)	(11 392)	
		737 344	714 570	
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	220 247	211 823	194 179	
Sécurité publique	172 300	170 327	163 502	
Transport	131 350	117 425	132 276	
Hygiène du milieu	91 203	83 730	83 007	
Aménagement, urbanisme et développement	7 500	7 203	7 609	
Loisirs et culture	80 350	77 469	65 445	
Frais de financement	50			
Contribution au fonds spécial de financement				
des activités locales				
	703 000	667 977	646 018	
Autres activités financières				
Autres transferts aux				
activités d'investissement	105 000	98 509	48 361	
	808 000	766 486	694 379	
Surplus (déficit) des activités financières				
avant affectations	(88 382)	(29 142)	20 191	
Affectations			-	
Surplus (déficit) accumulé non affecté	88 382			
Surplus accumulé affecté		88 382	17 408	
	88 382	88 382	17 408	
Surplus avant financement à				
long terme des activités financières		59 240	37 599	
Dette à long terme				
Surplus de l'exercice		59 240	37 599	

Résumé des analyses des puits

À la suite d'une campagne de vérification des puits privés de notre municipalité, 21 puits ont été analysés pour vérifier le taux de coliformes totaux et de coliformes fécaux. Cette étude a été confiée à la firme *Bodycote* de Sainte-Foy.



La norme pour les coliformes totaux est d'avoir moins de 10 bactéries par 100 millilitres. Si cette norme est dépassée, l'eau est considérée hors norme. La norme pour les bactéries atypiques, quant à elle, est d'obtenir un dénombrement de moins de 200 bactéries par 100 millilitres. En ce qui concerne les coliformes fécaux, aucune bactérie ne doit être retrouvée par 100 millilitres. S'il y a présence de coliformes fécaux, l'eau est considérée non potable.

Coliformes totaux

Dans les	normes	Hors normes							
0	1-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	> 80
16	2	0	0	1	0	0	0	0	2
(76.2 %)	(9.5 %)			(4.8 %)					(9.5 %)

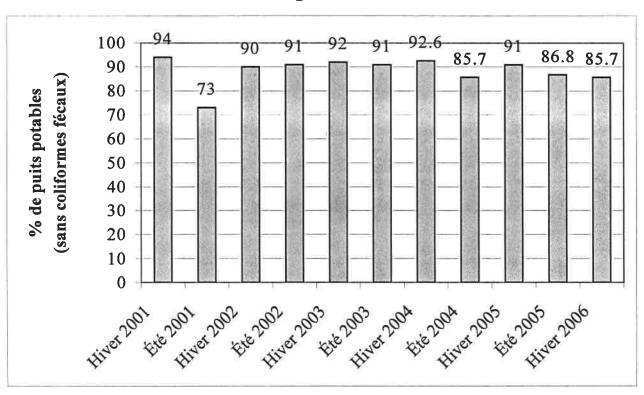
Coliformes fécaux

Dans les normes	Hors normes								
0	1-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31-35	36-40	> 40
18	3	0	0	0	0	0	0	0	0
(85.7 %)	(14.3 %)								

Bactéries atypiques

0	1-25	26-50	51-75	76-100	101-125	126-150	151-175	176-200	> 200
9	7	2	1	0	0	0	0	0	2
(42.9 %)	(33,3 %)	(9,5 %)	(4.8 %)						(9.5 %)

Comparaisons



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné que : une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par madame Ève-Marie Gagné (lot # 95-6-2) 117, chemin du Bout-de-l'Île. Ce lot est situé dans la zone R-5/S-1.

Cette demande a pour but d'autoriser les dérogations mineures suivantes au corps secondaire à savoir :

- 1- Une superficie de 61 % au lieu de 50 %
- 2- Un retrait de 30 cm. au lieu de 1 mètre

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 1^{er} mai 2006 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 13 ième jour d'avril deux mille six.

Gaston Lebel, directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné que : une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par monsieur Victor Ferland (lots 159 et 183P) 156 et 158 chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-7/S-1.

Cette demande a pour but de permettre un lotissement et d'accepter des marges latérales moindre de 3 mètres tel que décrété dans le règlement de zonage.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 1^{er} mai 2006 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 13 ième jour d'avril deux mille six.

Gaston Lebel, directeur général/secrétaire-trésorier

Club optimiste Île d'Orléans 20 ans

Nous serons fiers de vous accueillir pour célébrer notre 20^e anniversaire de fondation.

Centre communautaire de Sainte-Pétronille 104, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille 6 mai 2006 à 18 heures 15 \$ par personne

Cocktail – fromage – pâtés – breuvages – dessert Chacun apporte son vin

Vos parents et amis sont aussi les bienvenus. Nous sommes impatients de partager notre joie de vivre.

Réservez vos places avant le 28 avril au 828-2856.

Avril 2006-6

Bibliothèque « La Ressource »

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'avril 2006

Une belle mort, de Gilles Courtemanche
Doggy bag, de Philippe Djian
Lost, de Joy Fielding
L'homme qui avait perdu ses bagages, de Cathy Cummins
La femme de ma vie, de Francine Noël
Les damnés de la mer, de Noël Mamère
Une saison chez Camille Laurin, de Robert Filion
Témoignage d'une infirmière
Le destin de l'âme, de Carmen Grenier



En rappel: Livromagie / Livromanie

Lè club de lecture Livromagie / Livromanie pour les jeunes est actuellement en cours. Ce club de lecture s'adresse aux jeunes de 6 à 9 ans (Livromagie) et de 10 à 12 ans (Livromanie). La bibliothèque offre une sélection de livres que vous trouverez au présentoir près de l'entrée et identifié au club de lecture. En les empruntant, vous pouvez participer à un tirage. Un bulletin de participation vous est remis lorsque vous rapportez votre livre.

Le premier prix sera un ordinateur. On pourra aussi gagner un montant de 50 \$ et des t-shirts.

Rotation

Une rotation des collections du réseau a eu lieu en mars. Il y a donc des centaines de nouveautés à découvrir dans les rayons tant du côté des romans que des documentaires et des livres pour enfants.

Marché aux puces

La bibliothèque organise une journée de marché aux puces le dimanche 11 juin sur la place du centre communautaire Raoul-Dandurand ou à l'intérieur en cas de pluie. Si vous le souhaitez, vous pourrez louer une table pour y vendre vos objets ou petits surplus. Les détails seront donnés dans la livraison de mai du journal Autour de l'Île.

Causerie avec M. Paul Hébert

Nous vous invitons à une causerie avec monsieur Paul Hébert le 30 avril prochain à 11 h 30 à la bibliothèque. Brioches et café seront servis.

Pensée

Les caractères [d'imprimerie] sont le plus précieux trésor de l'univers, leur fonction majeure est de transmettre les règles de l'esprit que les anciens sages ont voulu faire passer à la postérité, leur fonction mineure est d'enregistrer mille et un détails difficiles à retenir. Ils permettent aux anciens et aux modernes, quoique séparés par des milliers d'années, de converser ensemble face à face; ils permettent aux lettrés du monde entier, quoique séparés par des milliers de lieues, d'exprimer leurs intimes pensées, main dans la main; ils permettent aux hommes d'acquérir mérite et renommée; ils aident aux affaires humaines; ils ouvrent l'esprit; ils servent de référence commune à tous les hommes disponibles à tout moment; immédiatement intelligibles, comment ne pas considérer les caractères comme le trésor le plus précieux de l'univers?

Kanghi, (empereur chinois du XVIII^e siècle)

Gilles Gallichan Pour l'équipe des bénévoles de la bibliothèque La Ressource

Cercle des fermières de Saint-Jean

Le cercle des fermières de Saint-Jean de l'Île d'Orléans aimerait vous faire part de l'exposition pour leur 85^e qui aura lieu les 3 et 4 juin 2006 au centre municipal, 10 chemin des Cotes, Saint-Jean.

L'exposition ouvrira ses portes: Le samedi 3 juin 2006 de 14 h 00 à 18 h 00 Le dimanche 4 juin 2006 de 10 h 00 à 17 h 00

Nous vous attendons en grand nombre!



Cercle des fermières de Saint-Laurent

Le cercle des fermières de Saint-Laurent vous invite à son expo-vente qui se tiendra au sous-sol de la sacristie de l'église de Saint-Laurent, le samedi 27 mai de 13 heures à 17 heures et le dimanche 28 mai de 10 heures à 16 heures.

Venez voir le magnifique travail fait par les membres du Cercle des fermières de Saint-Laurent, qui existe depuis 65 ans. Nous espérons vous transmettre le goût d'apprendre l'art textile.

Vous aurez la possibilité d'acheter des pâtisseries ou du bricolage d'artisanat à un coût très modique.

De plus, courez la chance de gagner de très beaux prix, dont une nappe tissée, une couverture et autres.

Pour informations: Suzanne Dufour 828-2730

Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans

La maison des jeunes de l'Île d'Orléans vous invite à son assemblée générale annuelle qui aura lieu :

Mardi le 17 mai 2006 À 19 heures 30 À la maison des jeunes de Saint-Jean Située au 20 chemin des Côtes, Saint-Jean

Vous voulez savoir ce qui se passe à la Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans sur les heures régulières ou pendant l'encadrement aux devoirs. Cette soirée est un bilan de l'année qui vient de s'écouler, tant au niveau financier qu'au niveau des activités. Il nous fera plaisir de vous rencontrer personnellement et de répondre à vos questions s'il y a lieu. De plus, si vous désirez vous impliquer au sein du conseil d'administration, il y aura des places disponibles.

Votre présence est importante pour nous et vos jeunes.

Au plaisir de vous voir en grand nombre.

L'équipe d'intervenantes :

Marie-Pier Gariépy, Danielle Tremblay et Caroline Gosselin 828-1875 ou 829-3606

Horatio-Walker, le peintre, revient à Québec à l'âge de 20 ans

Entre 1875 et 1880, bien installé dans l'État de New York, gagnant sa vie comme illustrateur de photographie, qu'est-ce qui ramène Horatio Walker à Québec? Ce n'est certes pas le travail puisqu'il n'y a jamais exercé son métier d'illustrateur de photos.

Il y avait alors aux États-Unis et dans le cercle d'artistes que fréquentait Horatio Walker un engouement pour les peintres de la nature qui s'inspiraient notamment de l'école de Barbizon, mais aussi de l'école hollandaise moderne qui, l'une et l'autre, cherchaient à dépeindre la vie traditionnelle rurale.

Est-ce Horatio Walker qui incita les peintres américains qu'il fréquentait, comme Robert Ford Gagen ou James Somerville, à venir puiser dans la campagne québécoise leurs sources d'inspiration? Ou était-ce dans l'air du temps de considérer que le Québec, État enfoncé dans une ruralité paysanne pittoresque, pouvait servir de repère pour reconstituer les paysages de l'école de Barbizon?

Toujours est-il que Walker, alors dans la vingtaine, revient dans la région de Québec, qu'il connaissait déjà puisqu'il avait déjà accompagné, lorsqu'il était adolescent, son père, commerçant de bois. Et il se met à croquer les scènes de la vie paysanne qu'il découvre et qui deviendront plus tard sa marque de commerce.

La date exacte de sa première incursion artistique dans la région de Québec est confuse. « Le peintre croit avoir passé deux mois à parcourir les environs de la Capitale en 1877. Ce serait sa première incursion », écrit David Karel.

« Il relate qu'un jour, ayant pris le bateau conduisant les pèlerins à Sainte-Anne-de-Beaupré, il resta à bord jusqu'à l'escale suivante, le Village de Saint-François dans l'Île d'Orléans. Il est tout de suite conquis : l'aspect des hauteurs de la rive nord n'est nulle part plus saisissant. Le lendemain, faisant face au même décor de montagnes, il emprunte la route pour se rendre à l'autre extrémité de l'Île et traverse les paroisses de Saint-François, Sainte-Famille pour aboutir à Sainte-Pétronille. Autre ébahissement à la vue de la ville fortifiée qui domine la confluence de la Saint-Charles et du Saint-Laurent. Explorant les lieux, il repère à la fine pointe de l'île une maison inhabitée ».

Les dates de ce premier séjour sont incertaines. Selon les sources d'information disponibles, elles varient entre 1877 et 1884. Il était alors dans la jeune vingtaine. C'est dans diverses entrevues à la fin de sa vie, soit quelque 50 ans plus tard, alors qu'il était âgé de plus de 70 ans qu'Horatio Walker essaya de se remémorer ses premiers contacts avec l'Île d'Orléans.

Dorothy Farr, de son côté, parle d'un voyage qu'Horatio Walker aurait fait de l'Épiphanie à Québec en 1880, accumulant croquis et sketches de paysages ruraux. S'agit-il du même voyage que celui qui l'amena à l'Île d'Orléans ou d'un autre voyage?

La durée du voyage diffère également selon les sources. Karel parle d'un séjour de deux mois alors que Farr suggère que le voyage dura de mai à novembre. Walker logeait chez l'habitant, esquissant des croquis de leur maison, de leurs animaux et de leur vie quotidienne. Ceux-ci devinrent les sujets de base de nombre de ses tableaux ultérieurs.

Ce voyage est révélateur à plus d'un titre. D'une part, de quoi vivait Horatio Walker à cette époque : de ses économies ou de l'aide de ses parents? Dans un cas comme dans l'autre, il avait donc décidé de quitter son travail pour se consacrer à la peinture. Sa vocation définitive était trouvée. D'autre part, il avait arrêté son choix de peinture sur la vie rurale. Son destin de vie venait d'être tracé.

Bernard Dagenais

La petite histoire de Sainte-Pétronille La maison Ferland

Au début du XIXe siècle, nous retrouvons au village de Beaulieu un descendant de la famille Ferland dont l'ancêtre, François Fellan, s'est établi à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans en 1679. Il s'agit d'Alexis Ferland, cultivateur marié en cette paroisse en 1821 à Marie Goulet. Ce couple occupe alors une terre située à la Pointe du Bout de l'Île, aujourd'hui au numéro civique 152, chemin du Bout-de-l'Île. À cet endroit, la terre est bornée au fleuve Saint-Laurent et va d'ouest en est. Nous sommes alors à l'époque où la pointe du Bout de l'Île prend de l'expansion.



Comme le mentionne Gérard Godbout dans un mémoire intitulé « Aperçu général sur l'île d'Orléans », il nous informe que « l'Île d'Orléans prit un essor considérable puisque de 1784 à 1825, la population passait de 2 164 à 4 022 habitants. » (1) La proximité du fleuve fera en sorte que la famille y construira près de la grève, une boutique pour la construction de chaloupes, qui sera convertie plus tard en maison. À la deuxième génération en ce lieu il y a Alexis Ferland, fils, cultivateur marié à Marie Anne Godbout aussi en la paroisse de Saint-Pierre en 1846. Celui-ci occupera le poste de maire de Saint-Pierre en 1865, dont le village de Beaulieu fait alors partie intégrante.

La proximité de ce village avec la ville de Québec en fera un endroit de villégiature très recherché. Les gens venaient passer l'été pour profiter de l'air pur de la campagne et aussi de la proximité du fleuve pour la baignade qui fut très populaire et ce, jusque dans les années 1950. Ainsi en 1874, la deuxième maison de la famille Ferland, dite « de la pointe » est habitée par la famille d'un avocat de Québec et vers 1900 l'on y retrouve Charles Huot, artiste-peintre qui laissa pour la postérité quelques peintures de l'endroit.

À la génération suivante, il y a Alexis Napoléon Ferland, capitaine de vaisseau et cultivateur marié en 1884 en la nouvelle église de Sainte-Pétronille de Beaulieu, avec Marie Sylvie Saint-Hilaire, originaire de Lévis. Ce dernier, décédé en 1954 à l'âge de 93 ans et 7 mois, a laissé plein de souvenirs dans la mémoire des gens qui l'on connu. Voici ce que dit à ce propos monsieur Jean-Paul LaRue, villégiateur durant vingt-cinq ans : «La famille du grand-père Napoléon Ferland était propriétaire du yacht qui avait son point d'ancrage au large de l'Anse-aux-Canots, la partie riveraine de leur propriété. C'est cette embarcation que les résidants de l'île pouvaient noliser afin de se faire conduire à Québec en cas d'urgence. » (2)

En 1900, Napoléon Ferland avait construit un second yacht appelé « Le Laurier » et qui fut mis en vente par la suite. Le capitaine Ferland possédait aussi des canots à glace pour y faire le transport de passagers et de la malle au temps où la navigation ne permettait plus au traversier de faire la navette entre l'île et le continent. Il s'en servait jusqu'à la prise du pont de glace en hiver et après le départ de celui-ci au printemps. Pour les passagers à bord de ces canots le voyage n'était pas de tout repos. Au retour de la ville, lorsque le canot revient à l'île, les navigateurs se guident alors sur un point spécifique qui fut nommé le « Cap Ferland ». Il indiquait alors aux navigateurs le point d'entrée spécifique où il fallait se diriger à travers les crans de roches pour monter sur la grève.

La vieille maison centenaire fut incendiée en 1923 et une nouvelle résidence fut aussitôt reconstruite. La grange fut démolie par Victor Ferland, petit fils de Napoléon, au cours de deux saisons en 1955 et en 1956, ceci afin de faire place à un nouveau tracé du chemin du Bout-de-l'Île par le Ministère de la Voirie. Avec la disparition de ce bâtiment prenait aussi fin la culture de la terre et la production laitière. Jusque-là, le lait et la crème étaient vendus aux gens du bout de l'île. Encore aujourd'hui, la vieille maison dite « de la pointe » existe encore.

Autrefois, pour arriver à faire vivre sa famille, les cultivateurs de Sainte-Pétronille se devaient de posséder plusieurs morceaux de terre. C'est ainsi que la famille Ferland avait acquis plusieurs lots situés à différents endroits sur le territoire de ce village. Cependant, afin de pouvoir identifier un

lot par rapport à un autre, on leur avait donné chacun un nom. Ainsi il y avait la Prairie; le lieu dit La Ferme; Le Brûlé; chez Dorval; le Tranché et finalement le lieu appelé La Ferme où se trouve aujourd'hui la rue Ferland laquelle remonte à l'année 1964.

Daniel B. Guillot

Bibliographie sommaire:

¹ Gérard Godbout. Aperçu général sur l'Île d'Orléans. Québec, 1943.

² Jean-Paul LaRue. L'île d'Orléans. Vingt-cinq ans de souvenirs, 1918-1943. Longueuil, 1979-1983.

³ Dessin par l'auteur de cette chronique datant du 30 décembre 1988.

PROGRAMMATION – SAISON 2006 MUSIQUE DE CHAMBRE À SAINTE-PÉTRONILLE!



29 JUIN

Soirée Les Pianos André Bolduc

André Laplante, piano

6 JUILLET

Soirée La Fondation Virginia Parker

Marie-Nicole Lemieux, contralto

Michel McMahon, piano

13 JUILLET

Soirée Cossette

Yegor Dyachkov, violoncelle

Jean Saulnier, piano

27 JUILLET

Soirée la maison Simons

Viva Voce

Sous la direction de Peter Schubert

10 AOÛT

Soirée Hydro

Hélène Guilemette, soprano

Maurice Laforêt, piano

Pierre-Antoine Tremblay, cor

17 AOÛT

Soirée Desjardins

Jonathan Crow, violon

Matt Haimovitz, violoncelle

Stéphan Sylvestre, piano

Présentés à l'église au 22, chemin de l'église, Sainte-Pétronille à 20 h 30

Coût des billets : 30 \$ Abonnements disponibles pour six concerts et un laissez-passer pour un concert de votre choix (valeur de 210 \$ pour 150 \$).

Disponibles au 828-1410 ou sur le Réseau Billetech au 643-8131

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le 3 mai 2006.

Équipe de rédaction

- Esther Charron, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs: Daniel B. Guillot

Gilles Gallichan Bernard Dagenais

Rédaction et infographie : Patricia Couture

patriciacouture@videotron.ca

